

MAIRIE de



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE, Jacques FAURE, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Séverine LO, Sébastien FOURNIER, Dorothee RHAULT

Excusées : Roselyne ALBERT TARROUX,

Secrétaire de séance : Dorothee RHAULT

- 1- Approbation des PV des séances du 13 Décembre 2022, du 17 Janvier 2023 et du 31 Juillet 2023 :
A cause des problèmes rencontrés actuellement par le secrétariat de la Mairie un retard a été pris dans l'approbation des procès-verbaux des séances.
Les procès-verbaux des réunions des conseils municipaux du 13 Décembre 2022, du 17 janvier 2023 et du 31 Juillet 2023 sont adoptés à l'unanimité des présents. Ceux du 22 février, du 13 avril et du 17 mai 2023 seront soumis à approbation lors du prochain conseil.
- 2- Passage du camion d'enlèvement des ordures ménagères sur les ponts de la commune :
Afin d'éviter le passage sur le pont de Restoulières, le camion descend en marche arrière le chemin de la Gardelle (son tonnage n'est pas compatible avec la charge que peut supporter ce pont).
- 3- Gestion du litige avec la locataire de la commune :
La mairie prend conseil auprès d'un avocat, Maître REYNAUD, pour être accompagnée dans le litige avec la locataire de la mairie.
Le contrat d'assurance de la mairie auprès de Groupama, prévoit la prise en charge des éventuels frais de justice engagés.
La locataire serait disposée à quitter le logement de la commune, des logements lui seront proposés par l'organisme Tarn habitat pour un relogement.
Si aucun logement proposé ne convient au locataire, une procédure d'expulsion sera mise en place par la mairie accompagnée de son avocat.
Le maire est convoqué suite aux différentes plaintes déposées, le 08 février 2024 au tribunal.
- 4- Agrandissement de la salle des associations :
Les membres du conseil votent à l'unanimité une délibération pour valider l'avant-projet.
- 5- Don du syndicat des trufficulteurs du Tarn à la commune :
Une délibération est votée par les membres du conseil municipal pour l'acceptation officielle du don de 4 900 € fait par le syndicat des trufficulteurs du Tarn pour l'achat de chaises et tables.
- 6- Investigations sur l'état des ponts de la Vère de la commune :
Yves Delmas, Christian Canivenq et Jacques Fauré, accompagné de Cédric Soulet, l'employé communal, ont fait les constatations suivantes :
Sur le pont situé chemin de la Gardelle (pont de Restoulières), des fissures peu importantes situées en dehors de la structure du pont sont présentes. Elles peuvent être réparées par l'intervention de Cédric Soulet.
Des témoins y seront déposés afin de pouvoir surveiller l'évolution de son état.
Le pont du Moulin de l'Estang ne présente aucun signe alarmant.
Un nettoyage sur le pont situé chemin de la Gardelle sera réalisé afin de limiter notamment l'envahissement du lierre et ses nuisances.
Deux panneaux d'interdiction aux 10 T seront implantés de chaque côté du pont de l'Estang.

- 7- Cimetières de la commune :
Un état des lieux sera effectué prochainement par 3 élus dont le maire sur les 2 cimetières de la commune pour recenser les concessions potentiellement en état d'abandon ce qui permettra de démarrer dès que possible la procédure prévue par la loi.
- 8- Organisation du secrétariat de la mairie :
Suite au départ de la secrétaire, Sylvie Phalippou, une réorganisation du secrétariat est étudiée pour servir au mieux les administrés. Des candidatures ont été étudiées, les entretiens d'embauches sont en cours. Le télétravail est envisagé provisoirement comme solution pour maintenir les employés de la commune dans de bonnes conditions de travail. Une étude technique est en cours pour valider la possibilité de mise en place de demi-journées de télétravail. Néanmoins, le secrétariat s'organisera dans l'objectif de maintenir l'accueil au public sur les plages horaires actuelles.
- 9- Protection sociale complémentaire pour les employés territoriaux :
Le conseil doit mettre en place la participation la protection sociale complémentaire. Le Centre de Gestion du Tarn propose d'adhérer, au 01/01/25, à une convention en prévoyance et en santé pour couvrir les agents de la commune.
- 10- Demande de subvention pour l'agrandissement du cimetière de la Gardelle :
Le préfet ne peut donner une suite favorable à notre demande de subvention, et conseille à la mairie de renouveler sa demande en octobre prochain.
- 11- Problème de propreté sur la place du village :
Les déjections canines sont courantes sur la place du village et gênent le bien vivre de notre place. La commune rappelle aux propriétaires de chien de bien vouloir maintenir ces derniers en laisse, d'être en possession de poches de déjection et de faire preuve de bon sens et de respect pour maintenir la propreté de la place.
- 12- Le projet de local de rangement / local des chasseurs :
Un plan de construction doit être présenté afin de déposer la demande de permis de construire. La DETR est accordée pour 30% des travaux soit 17 000 €.
- 13- Eclairage public :
Un rappel a été fait au SDET pour l'installation d'un point lumineux couvrant la zone d'ombre à l'entrée de l'école.
- 14- Avancement de l'implantation de l'antenne au Pigné:
Le mât de l'antenne a été installé. Son alimentation électrique est en cours de planification en liaison avec le Syndicat d'Eau Potable de la Vère qui pourrait bénéficier de ce raccordement électrique pour supprimer les panneaux solaires servant à donner des impulsions aux vannes pour le remplissage du réservoir et qui ont été vandalisés plusieurs fois. Une reprise de la canalisation d'eau servant à l'alimentation du Coumbillou est en cours de rénovation pour une durée de 5 semaines environ ; les compteurs des habitations côté route de Noailhes seront déplacés en limite de propriété. L'entreprise prendra contact avec les propriétaires concernés.

Prochain conseil municipal le 11/10/2023

Date à retenir :

Dimanche 24 septembre 2023 : foire aux plantes

Samedi 4 novembre 2023 : repas cochon organisé par le comité des fêtes

La crèche A petits Pas sur notre commune recherche un(e) agent d'entretien, prendre contact directement avec la directrice Madame Caroline Tardieu au 05 63 46 04 83